

une journée de travail honnête pour un salaire honnête. Les détaillants peuvent se demander sérieusement s'il n'y a pas moyen de faire profiter le consommateur des allègements fiscaux, en tout ou en partie. Les entreprises commerciales peuvent contrôler attentivement leurs comptes de réclame ou de frais afin de bien s'assurer que ces dépenses sont absolument indispensables et qu'elles n'ont pas simplement pour objet de diminuer leur impôt sur le revenu. Les membres d'un groupe quelconque peuvent se demander à leur tour si leurs demandes sont raisonnables et sérieuses et s'il ne s'agit pas tout bonnement pour eux d'obtenir quelque chose pour rien ou aux dépens d'autres personnes qui peuvent être plus mal partagées qu'eux. Autant de choses que nous pouvons faire sans y être le moins du monde contraints par les pouvoirs publics. L'essence de la démocratie c'est que la population et l'État travaillent ensemble à la solution des problèmes. Comment pouvons-nous nous permettre de critiquer le gouvernement si nous négligeons nous-mêmes nos devoirs?

Enfin, il faut que nous cherchions à améliorer notre niveau d'existence, en tenant compte tant de la situation de nos compatriotes canadiens, que de celle de nos frères de l'étranger. Pouvons-nous réclamer constamment une amélioration de notre niveau de vie si c'est aux prix d'une diminution de celui des autres pays?

Quelle sorte de pays essayons-nous de bâtir? Travaillons-nous à bâtir un pays où chaque province utilisera ses grandes richesses à son seul avantage ou pour le bien de toute la population? Il ne suffit pas de faire du Canada un bon pays pour quelques Canadiens. Il faut que ce soit un bon pays pour tous les Canadiens.

Certains députés ont dit que nous avons toujours l'embauche intégrale durant la guerre. Il ne faut pas oublier que, si nous réalisons l'embauche intégrale en temps de guerre seulement, c'est parce que d'autres pays, dont plusieurs sont nos concurrents, ont vu détruire leurs moyens de production tandis que leur main-d'œuvre était affectée au service militaire.

L'embauche intégrale au Canada correspond presque toujours au chômage, à la misère, à la famine et à la baisse du niveau de vie dans quelque autre pays. Si grave que soit le chômage, je ne crois qu'il existe un Canadien pour souhaiter qu'il disparaisse au détriment de quelqu'un d'autre. Il ne suffit pas de faire du Canada un pays où il fait bon vivre, il faut travailler à faire du monde entier un endroit où il fait bon vivre et non seulement pour les Canadiens mais aussi pour tous les peuples de la terre.

Le succès que nous remporterons dans cette voie dépendra dans une large mesure de l'orientation que nous donnerons à nos énergies, orientation qui à son tour dépend de notre croissance morale et spirituelle. Si nos énergies humaines sont régies par des normes comparatives, notre croissance morale sera médiocre et nos chances de succès très petites. D'un autre côté, si nos énergies sont orientées en conformité de ce qu'il y a de plus élevé et de meilleur en nous, je ne doute pas que nous réussissions, non seulement à enrayer le chômage, mais même à surpasser les miracles de la science.

M. Donald M. Fleming (Eglinton): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il soit possible d'introduire de nouvelles considérations dans un débat auquel nous avons déjà consacré cinq jours. Les membres de la loyale opposition de Sa Majesté étaient disposés à se prononcer sur la motion mercredi dernier, dernier jour où elle a été mise à l'étude, mais d'autres ont jugé bon de poursuivre le débat. Je me contenterai, à pareille étape, de dire un mot des conclusions que nous livre ce débat sur un grave problème, et singulièrement de celles qui découlent de l'attitude du Gouvernement.

Quand s'est engagé le présent débat, voici plusieurs semaines, tous les députés, je pense, se disaient que le Gouvernement allait saisir l'occasion d'annoncer la ligne de conduite qu'il entendait suivre pour s'attaquer à un problème qui prend des proportions alarmantes. Ce ne sont pas les occasions qui lui ont manqué. Deux membres importants du Gouvernement se sont fait entendre au premier jour du débat. Les députés ont pu mesurer la compétence du Gouvernement en face du problème du chômage aux propos de ces deux ministres aussi bien qu'au silence que les autres membres du Gouvernement ont observé par ailleurs. Certains faits ont été mis en lumière au cours du présent débat. La situation apparaît maintenant dans toute sa clarté. D'abord, le chômage généralisé est aujourd'hui, au Canada, une réalité brutale et tragique. On a dit, au cours du débat, que 600,000 personnes étaient à la recherche d'un emploi et le Gouvernement n'a pas contesté ce chiffre. Lors de l'ouverture de la session, il y a deux mois et demi, le Gouvernement déclarait ce qui suit dans le discours du trône:

Il y a actuellement du chômage d'un caractère régional et saisonnier.

Étant donné la situation, le Gouvernement doit savoir maintenant (à supposer que vraiment il n'en ait rien su à ce moment-là), de même que tous les députés, quelle que soit la nature de leurs circonscriptions, qu'un tel énoncé dans le discours du trône constituait un euphémisme du plus pur grotesque.